

Interdiction des mines antipersonnel : Rapport d'avancement des travaux

Rapport périodique du Canada sur l'interdiction des mines antipersonnel



Numéro 7, septembre 1998

La Convention est ratifiée en un temps record

L'élan qui anime le mouvement d'interdiction des mines continue de croître

Les ministres des Affaires étrangères de l'Autriche, du Canada, de la Norvège et de l'Afrique du Sud se sont joints au secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, pour saluer la quarantième ratification de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (la Convention d'Ottawa). Le 16 septembre, le Burkina Faso est devenu le quarantième État signataire de la Convention à la ratifier, ce qui permet de fixer la date de l'entrée en vigueur officielle de cette dernière.

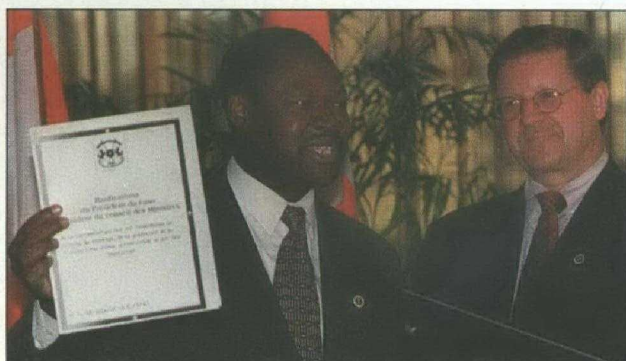


Photo : Congress Photo Service (Tom Hansen)

Le ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso, M. Ablassé Ouédraogo, dépose une copie du certificat de ratification de son pays en présence du ministre canadien des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy.

Le 1er mars 1999, soit le premier jour du sixième mois suivant le dépôt de la quarantième ratification, la Convention deviendra une loi internationale contraignante pour chaque pays qui l'aura ratifiée. Le moment sera alors venu pour les États parties de se conformer aux obligations qu'elle impose, en particulier à celles de déminer les zones situées sur leur territoire et de détruire leurs stocks de mines antipersonnel. La Convention établit en outre un cadre complet de coopération et d'assistance internationales pour le déminage des pays touchés.

Chacun des quatre pays a apporté une importante contribution à la conclusion de la Convention d'Ottawa : l'Autriche a fourni l'ébauche du texte de la Convention, la Norvège a été, en septembre 1997, l'hôte des négociations qui ont débouché sur l'adoption du texte de la Convention, l'Afrique du Sud a présidé les négociations de la Convention à Oslo, et le Canada a été l'hôte de la cérémonie de signature de la Convention d'Ottawa, en décembre 1997.

« Un pas important a été accompli vers un monde exempt de mines antipersonnel, a déclaré le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy. La Convention d'Ottawa ne se

contente pas d'énoncer de nobles buts. Elle est devenue un élément définitif du droit international. Ceci s'est produit remarquablement rapidement, et je félicite les pays qui ont signé et ratifié la Convention pour leur leadership. »

« Nous assistons à une grande percée en vue de faire disparaître le fléau des mines antipersonnel de la surface de la Terre et à un record pour ce qui est de l'entrée en vigueur d'un traité, a indiqué le ministre autrichien des Affaires étrangères, M. Wolfgang Schüssel. Nous allons surveiller de près l'application de l'interdiction, dénoncer ceux qui posent de nouvelles mines, comme au Kosovo et en Angola en ce moment, et aider les victimes. Notre obligation morale est devenue une obligation juridique. »

« La rapidité avec laquelle le processus a été ratifié montre bien la détermination de la communauté internationale à relever le défi que les mines antipersonnel posent à l'humanité. Les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales doivent intensifier leurs efforts concertés pour que les buts du traité produisent des résultats durables pour les millions de personnes et les communautés touchées dans le monde », a déclaré pour sa part le ministre norvégien des Affaires étrangères, M. Knut Vollebaek.

« La quarantième ratification est une grande étape vers l'enlèvement de ces armes terribles enfouies en Afrique, qui est le continent le plus miné. La Convention favorisera le déminage et l'aide aux victimes et contribuera ainsi énormément aux efforts que nous déployons pour faire renaître l'Afrique », a confié le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Alfred Nzo. (suite en page 2)

Contenu

LA CONVENTION EST RATIFIÉE EN UN TEMPS RECORD	1
RATIFICATION DE LA CONVENTION : LA CAMPAGNE SE POURSUIT	2
LA BOSNIE : UNE APPROCHE INTÉGRÉE; LA DESTRUCTION DES STOCKS	3
LE MOZAMBIQUE; SAUVÉS PAR SUPERMAN ET WONDER WOMAN!	4
L'INITIATIVE AMÉRICAINE DEMINING 2010	5
BALISER LE CHEMIN QU'IL RESTE À PARCOURIR	6
LA CONFÉRENCE DE BUDAPEST; LE HANSEN CYCLE	7
LA JORDANIE SIGNE; UNE CONFÉRENCE À VIENNE EXAMINE L'APPLICATION	8
L'INITIATIVE LANDMINES MONITOR; LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE MOSCOU	9
RESSOURCES DE L'ACTION CONTRE LES MINES	10-11
LE MINISTRE NOMME UNE AMBASSADRICE CANADIENNE À L'ACTION CONTRE LES MINES ..	11
LISTE DES PAYS ET CARTE DES SIGNATAIRES ET RATIFICATIONS	12-13



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

Canada